

Entreprises françaises lorgnent le Sahara occidental (Les)

Titre(s) : Entreprises françaises lorgnent le Sahara occidental (Les) [[périodique]]

Ensemble : Alternatives économiques 466

Editeur, producteur : 01/01/26

Description matérielle : pp.50-51

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : Depuis le soutien officiel d'Emmanuel Macron à la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental à la fin de l'année 2024, les entreprises françaises manifestent un intérêt croissant pour cette région d'Afrique, située entre le Maroc, l'Algérie et l'océan Atlantique. Le Sahara occidental, ancienne colonie espagnole, est au coeur d'un conflit de près de cinquante ans entre le Maroc, qui occupe 80 % du territoire, et les indépendantistes du Front Polisario, soutenus par l'Algérie. Le 31 octobre 2024, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté en faveur du plan marocain d'autonomie, qui prévoit d'accorder au territoire certaines compétences administratives et économiques sous la tutelle de Rabat, une résolution soutenue par la France et les États-Unis. Depuis novembre 2024, des délégations françaises se rendent régulièrement à Laâyoune et Dakhla, principales villes du Sahara occidental. à la suite de la visite d'Emmanuel Macron au Maroc fin 2024, 10 milliards d'euros d'investissements ont été signés entre la France et le Maroc, bien que ces investissements ne concernent pas exclusivement le Sahara occidental. Parmi les projets majeurs figurent de grands travaux dans la région désertique et la mise en place d'une stratégie conjointe de décarbonation de la filière phosphate entre la France et l'Office chérifien des phosphates (OCP), qui pourrait évoluer vers une stratégie d'exploitation de cette ressource. Le Maroc possède la plus grande réserve mondiale de phosphate connue, estimée à 50 milliards de tonnes, soit 70 % des réserves mondiales, loin devant la Chine (3,7 milliards de tonnes), l'Égypte (2,8), la Tunisie (2,5) et la Russie (2,4). L'essentiel de ces réserves se trouve au Sahara occidental, ressource prisée pour la fabrication d'engrais agricoles. Parallèlement, le potentiel éolien et solaire du Sahara occidental attire également les entreprises françaises. Deux sociétés françaises, HDF Energy et MGH Energy, ont chacune annoncé la construction d'une usine de production d'hydrogène vert dans la région de Dakhla. Cependant, le statut juridique du Sahara occidental, considéré comme un territoire non autonome par l'ONU, rend illégaux les accords d'exploitation des ressources sans le consentement du peuple sahraoui. Le Front Polisario attaque systématiquement en justice les accords conclus sans ce consentement et a déposé plainte contre plusieurs banques françaises pour " crime de colonisation ". En octobre 2024, la justice européenne a annulé deux accords commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne concernant les produits agricoles et de la pêche issus du Sahara occidental, en raison de l'absence de consentement du peuple sahraoui, violant ainsi le principe d'autodétermination. L'accord de pêche de 2019 permettait à onze membres de l'UE de bénéficier des ressources halieutiques du Sahara occidental et rapportait 40 millions d'euros par an au Maroc. Face à ces contestations, la Commission européenne a proposé un nouveau texte, adopté fin novembre, qui modifie l'étiquetage des produits importés : l'appellation " Sahara

occidental " est remplacée par les régions de production " Dakhla-Oued Ed-Dahab " ou " Laâyoune-Sakia El Hamra ", reprenant ainsi le découpage territorial imposé par le Maroc et contournant le statut juridique du territoire. Le soutien français à la position marocaine facilite l'obtention de contrats pour les entreprises françaises. En 2021, lors de l'attribution des marchés pour la construction du port de Dakhla, le groupe Eiffage a été devancé par le groupement marocain SGTm-Somagec, dans un contexte de relations tendues entre la France et le Maroc. En 2023, la société française SADE-CGTH a remporté le marché du raccordement du port au nouveau complexe hydraulique de Dakhla. Par ailleurs, à l'approche de la Coupe d'Afrique des nations fin décembre et de la Coupe du monde 2030 de football, que le Maroc coorganisera avec l'Espagne et le Portugal, plusieurs entreprises françaises, dont Egis Rail et Alstom, ont obtenu des contrats pour moderniser et améliorer le réseau ferroviaire marocain.

Sujet - Nom géographique : Relations extérieures -- France -- Sahara occidental